

ne l'est pas en porportion, et cela pourrait nous être fatal. Il nous faut tout de suite, il nous faudra surtout demain, un plus grand nombre d'instituteurs et d'institutrices, laïques et religieux.

a) *Former des Instituteurs Laïques.*

Il nous en faut, nous n'en avons pas. Créons-en ; formons-en ; et je parle en premier lieu des instituteurs et des institutrices laïques.

En effet, Messieurs, remarquons-le, l'Eglise n'a jamais voulu accaparer en quelque sorte, pour ses ministres, le haut ministère social. Toujours elle a voulu que le peuple chrétien fut associé activement à son œuvre. Elle fait aux laïques leur bonne part dans le travail de l'organisation publique, elle veut les voir concourir, de concert avec ses évêques et ses prêtres, au bien public, religieux et national. Le fait est vrai de tout temps. Pour le présent, nous n'en voulons d'autre preuve que la décision récente qui vient d'être rendue par le Saint-Siège au sujet de l'administration financière des paroisses aux Etats-Unis.

Au reste, nos conditions actuelles exigent que nous favorisons le plus possible les vocations à l'enseignement, même chez les laïques, puisque nos religieux et nos religieuses ne peuvent prendre qu'une part de cette noble tâche.

Et comment nous former des instituteurs et des institutrices laïques ? Mais en poussant dans cette carrière de l'enseignement nos jeunes gens et nos jeunes filles qui ont fait leur cours d'études. Si on comprend la noblesse de cette vocation, ne vaudra-t-elle pas à nos yeux autant que les professions libérales ?